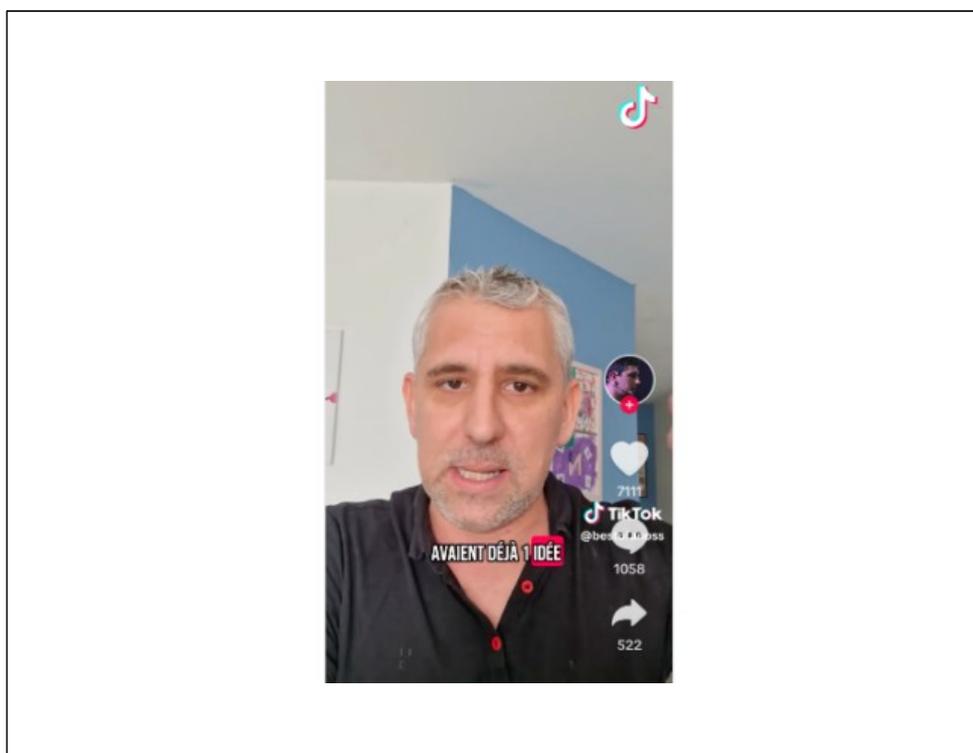


1 - <https://fr.timesofisrael.com/montpellier-un-influenceur-ayant-questionne-l'existence-des-chambres-a-gaz-condamne-a-6-mois-de-prison-avec-sursis/>

Times of Israel, 6 juin 2025



Yann L., dit « Anoss », Tiktokeur héraultais de 43 ans. (Crédit : Tiktok)

Yann L., dit « Anoss », Tiktokeur héraultais de 43 ans, jugé le 28 avril par le tribunal correctionnel de Montpellier pour contestation de crime contre l'humanité et provocation à la haine, a été condamné mercredi à six mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 euros d'amende.

Le maire socialiste de Montpellier, Michaël Delafosse, avait [indiqué en janvier](#) sur X avoir signalé au procureur des « propos négationnistes et antisémites » tenus sur TikTok par un « individu basé à Montpellier », niant notamment dans une vidéo l'existence des chambres à gaz.

Le message X du maire était accompagné une vidéo de 2 minutes reprenant des propos de « Anoss », alors suivi par plus de 16 000 personnes.

On peut y entendre un homme d'âge moyen, cheveux gris et barbe de trois jours, qualifier de « très suprémaciste » la religion juive et déclarer qu'on n'a « jamais retrouvé » les chambres à gaz utilisées par l'Allemagne nazie dans les camps d'extermination pendant la Seconde guerre mondiale.

« Toutes les chambres à gaz étaient du côté russe, qui a été libéré par les Russes, et les Russes n'ont jamais parlé de chambre à gaz », a-t-il affirmé. Yann L. a aussi

estimé que la population française avait été « culpabilisée par rapport à 39-45 et ce qui est arrivé à la communauté juive ».

Dans une vidéo datée du 30 décembre, le même homme se demandait si « on n'est pas en train de se faire envahir totalement de l'intérieur par Israël ». Dans une autre vidéo, datée du 29 décembre, il se livre à « une petite analyse de la religion juive ».

Yann L., au chômage, est un ancien directeur d'une école de jeux vidéo.

Lors de son procès, se défendant seul, il a déclaré : « Je n'ai pas fait de négationnisme et je ne suis pas antisémite », jugeant « scandaleux » d'être jugé sur des extraits d'une vidéo (2 minutes republiées par le compte « Jugé Coupable » sur X) et non l'intégralité de ses propos.

2 - Compte X « Jugé coupable » :

<https://x.com/JCoupable>

Décrypteur du net . Lutte contre la cyber-criminalité et la haine en ligne .



<https://x.com/JCoupable/status/1884629763114840358>

[Jugé Coupable](#)

Yann Lotte alias "Anoss" récemment convoqué pour négationnisme, s'attaque

aujourd'hui à [@auroreberge](#) et récidive dans ses propos , accusant Israël (donc les juifs) de diriger la France Procès en avril.

[@MDelafosse](#)

[@DILCRAH](#)

Jugé Coupable

@Jcoupable 5 janv.

·5 janv.

Yann Lotte alias "Anos" sur Tik tok, professeur en free-lance et ancien directeur du campus de Montpellier conteste l'existence des chambres à gaz tout en incitant à la haine des juifs et d'Israël ! @Association_OJE @_LICRA_ @ObservatoireOjf @bnvcaeu @DILCRAH @education_gouv

3 - "Les chambres à gaz, on n'en a jamais retrouvé" : un enseignant bientôt jugé pour contestation de crimes contre l'Humanité

Publié le 31/01/2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/01/31/les-chambres-a-gaz-on-nen-a-jamais-retrouve-un-enseignant-bientot-juge-pour-contestation-de-crimes-contre-lhumanite-12482617.php>

4 – Compte Instagram : bta.insta

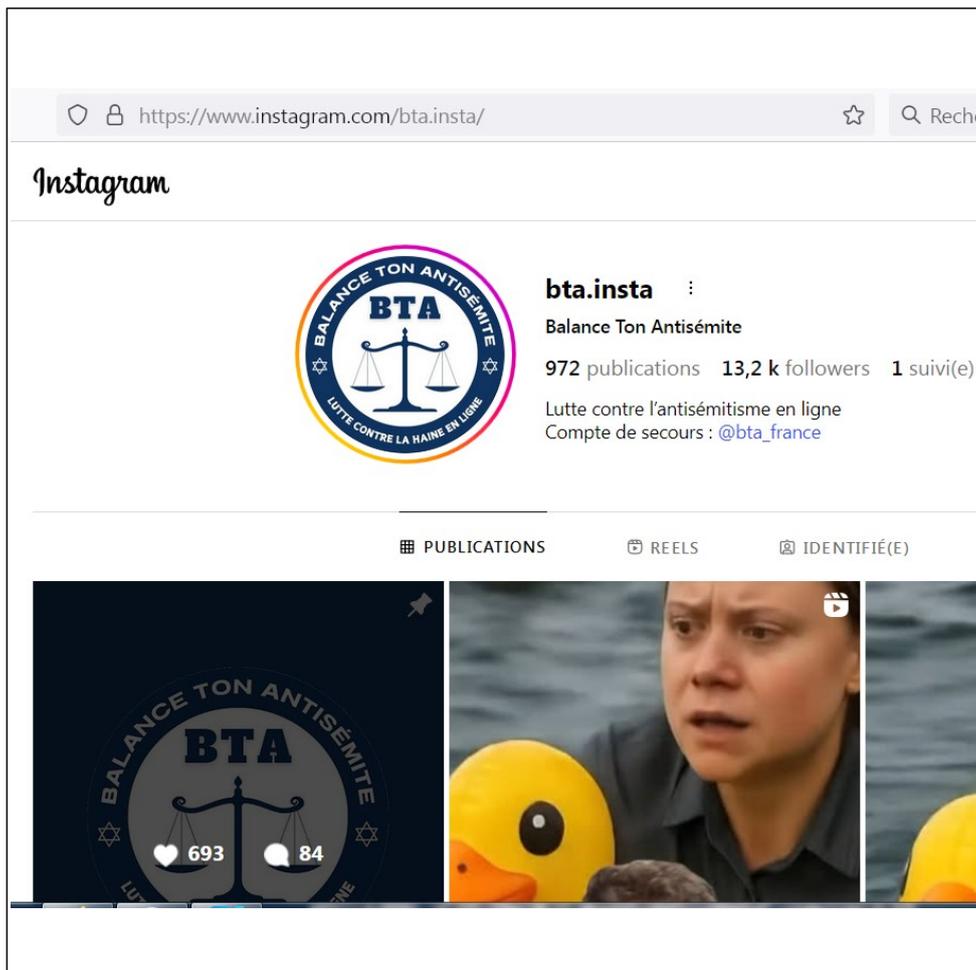
Balance Ton Antisémite

Lutte contre l'antisémitisme en ligne

Compte de secours : [@bta_france](#)

<https://www.instagram.com/bta.insta/>

https://www.instagram.com/reel/DEdGOcgM_nN/



5 - Vidéos de Yann Lotte :

Compte TikTok Anoss :

<https://www.tiktok.com/@bestofanoss>

<http://the-key-and-the-bridge.net/yann-lotte-video-originelle.mp4>

<http://the-key-and-the-bridge.net/yann-lotte-video-proces.mp4>

<http://the-key-and-the-bridge.net/recit-proces.mp4>